

### DÉCEMBRE 2009

- 1 M. S. Eloi - *Détachement des biens de ce monde*
- 2 M. Ste Bibiane, V. M. - *Désir du Ciel*
- 3 J. S. François-Xavier, ap. des Indes - *Zèle pour les âmes*
- 4 1<sup>er</sup> V. Ste Barbe, V. M. - *Dévotion au SACRÉ-COEUR*
- 5 1<sup>er</sup> S. S. Sabas, Abbé - *Dév. au COEUR immaculé de MARIE*
- 6 II Dim. Avent - S. Nicolas, év. - *Oeuvres de miséricorde*
- 7 L. S. Ambroise - Vigile Immaculée - *Jeûne et abstinence*
- 8 M. Immaculée Conception - *Dévotion à la Ste Vierge*
- 9 M. S. Pierre Fourier, prêtre - *Zèle pour la gloire de DIEU*
- 10 J. N.-D. de Lorette - *Dévotion à la Ste Vierge*
- 11 V. S. Damase, P. - *Garder l'intégrité de la Foi*
- 12 S. S. Valéry - *Profiter de tout pour se sanctifier*
- 13 III Dim. Avent - Ste Lucie, V. M. - *Pureté*
- 14 L. SS. Niçaise et Eutropie - *Témoigner de la Foi*
- 15 M. Ste Chrétienne, V. - *Etre apôtre*
- 16 M. S. Eusèbe, év. M. - Quatre-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 17 J. S. Lazare - disc. de N.-S., év. Marseille, M. - *Force*
- 18 V. S. Gatién, év. de Tours - Quatre-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 19 S. S. Anastase, M. - Quatre-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 20 IV Dim. Avent - S. Dominique de Silos - *Générosité pr DIEU*
- 21 L. S. Thomas, Ap. - *Foi*
- 22 M. S. Flavien, M. - *Force*
- 23 M. Ste Victoire, V. M. - *Pureté*
- 24 J. Vigile de NOËL - *Jeûne et abstinence*
- 25 V. NATIVITÉ de N.-S. JÉSUS-CHRIST - *Humilité et pauvreté*
- 26 S. S. Etienne, 1<sup>er</sup> Diacre et 1<sup>er</sup> M. - *Prier pour ses ennemis*
- 27 D. S. Jean, Ap. et évangéliste - *Amour de DIEU*
- 28 L. SS. Innocents MM. - *Amener les enfants à DIEU*
- 29 M. S. Thomas Becket, év. M. - *Préférer salut de l'âme à tout*
- 30 M. S. Sabin, év. de Spolète, M. - *Zèle pour les âmes*
- 31 J. S. Sylvestre, P. - *Désir du règne de N.-S.*



### DÉCEMBRE 2009

#### BILLET MENSUEL

du Centre Saint-Joseph

#### Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle  
en union avec le Coeur du JÉSUS

#### INTENTION DU MOIS

**POUR LE TRIOMPHE DU S. SACRIFICE DE LA MESSE  
(selon le rit de S. Pie V) DANS L'EGLISE  
ET L'ÉRADICATION DU 'NOUVEAU RIT' DE PAUL VI**

Il y a 40 ans, Paul VI-Montini instaurait le 'Novus Ordo Missae'. Ce 'nouveau rit' est entaché d'erreurs et d'ambiguïtés graves concernant la Foi (comme nous l'avons rappelé dans la Lettre de l'A. P. correspondante à ce Billet : n°74).

**Ce sont aussi les principes-mêmes qui ont présidé à la réforme du rit de la Messe par Paul VI qui sont étrangers à la Foi catholique.** En effet, l'édition du nouveau missel est précédée d'une longue *Institutio generalis* qui énonce la doctrine conciliaire sur le S. Sacrifice et les principes qui ont présidé à sa confection. La 1<sup>ère</sup> édition tombe dans des erreurs de façon plus ouverte encore que la 2<sup>ème</sup> légèrement modifiée par rapport à la 1<sup>ère</sup> :  
- On n'y trouve pas une seule fois le terme *transubstantiation*, ni l'expression *Présence réelle de Notre-Seigneur*. On y parle bien de présence, mais de façon parfaitement équivoque, en lui donnant divers sens.  
- La définition de la Messe au n°7 ne contient **rien** de ce que la Foi catholique enseigne sur la Ste Messe : elle ne parle ni de présence réelle, ni de sacrifice, ni du caractère sacramental du prêtre qui consacre, ni de la valeur intrinsèque du sacrifice indépendamment de l'assemblée.

- Si cette *Introduction* parle bien de sacrifice, elle n'affirme

### DÉCEMBRE 2009

- 1 M. S. Eloi - *Détachement des biens de ce monde*
- 2 M. Ste Bibiane, V. M. - *Désir du Ciel*
- 3 J. S. François-Xavier, ap. des Indes - *Zèle pour les âmes*
- 4 1<sup>er</sup> V. Ste Barbe, V. M. - *Dévotion au SACRÉ-COEUR*
- 5 1<sup>er</sup> S. S. Sabas, Abbé - *Dév. au COEUR immaculé de MARIE*
- 6 II Dim. Avent - S. Nicolas, év. - *Oeuvres de miséricorde*
- 7 L. S. Ambroise - Vigile Immaculée - *Jeûne et abstinence*
- 8 M. Immaculée Conception - *Dévotion à la Ste Vierge*
- 9 M. S. Pierre Fourier, prêtre - *Zèle pour la gloire de DIEU*
- 10 J. N.-D. de Lorette - *Dévotion à la Ste Vierge*
- 11 V. S. Damase, P. - *Garder l'intégrité de la Foi*
- 12 S. S. Valéry - *Profiter de tout pour se sanctifier*
- 13 III Dim. Avent - Ste Lucie, V. M. - *Pureté*
- 14 L. SS. Niçaise et Eutropie - *Témoigner de la Foi*
- 15 M. Ste Chrétienne, V. - *Etre apôtre*
- 16 M. S. Eusèbe, év. M. - Quatre-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 17 J. S. Lazare - disc. de N.-S., év. Marseille, M. - *Force*
- 18 V. S. Gatién, év. de Tours - Quatre-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 19 S. S. Anastase, M. - Quatre-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 20 IV Dim. Avent - S. Dominique de Silos - *Générosité pr DIEU*
- 21 L. S. Thomas, Ap. - *Foi*
- 22 M. S. Flavien, M. - *Force*
- 23 M. Ste Victoire, V. M. - *Pureté*
- 24 J. Vigile de NOËL - *Jeûne et abstinence*
- 25 V. NATIVITÉ de N.-S. JÉSUS-CHRIST - *Humilité et pauvreté*
- 26 S. S. Etienne, 1<sup>er</sup> Diacre et 1<sup>er</sup> M. - *Prier pour ses ennemis*
- 27 D. S. Jean, Ap. et évangéliste - *Amour de DIEU*
- 28 L. SS. Innocents MM. - *Amener les enfants à DIEU*
- 29 M. S. Thomas Becket, év. M. - *Préférer salut de l'âme à tout*
- 30 M. S. Sabin, év. de Spolète, M. - *Zèle pour les âmes*
- 31 J. S. Sylvestre, P. - *Désir du règne de N.-S.*



### DÉCEMBRE 2009

#### BILLET MENSUEL

du Centre Saint-Joseph

#### Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle  
en union avec le Coeur du JÉSUS

#### INTENTION DU MOIS

**POUR LE TRIOMPHE DU S. SACRIFICE DE LA  
MESSE (selon le rit de S. Pie V) DANS L'EGLISE  
ET L'ÉRADICATION DU 'NOUVEAU RIT' DE PAUL VI**

Il y a 40 ans, Paul VI-Montini instaurait le 'Novus Ordo Missae'. Ce 'nouveau rit' est entaché d'erreurs et d'ambiguïtés graves concernant la Foi (comme nous l'avons rappelé dans la Lettre de l'A. P. correspondante à ce Billet : n°74).

**Ce sont aussi les principes-mêmes qui ont présidé à la réforme du rit de la Messe par Paul VI qui sont étrangers à la Foi catholique.** En effet, l'édition du nouveau missel est précédée d'une longue *Institutio generalis* qui énonce la doctrine conciliaire sur le S. Sacrifice et les principes qui ont présidé à sa confection. La 1<sup>ère</sup> édition tombe dans des erreurs de façon plus ouverte encore que la 2<sup>ème</sup> légèrement modifiée par rapport à la 1<sup>ère</sup> :  
- On n'y trouve pas une seule fois le terme *transubstantiation*, ni l'expression *Présence réelle de Notre-Seigneur*. On y parle bien de présence, mais de façon parfaitement équivoque, en lui donnant divers sens.  
- La définition de la Messe au n°7 ne contient **rien** de ce que la Foi catholique enseigne sur la Ste Messe : elle ne parle ni de présence réelle, ni de sacrifice, ni du caractère sacramental du prêtre qui consacre, ni de la valeur intrinsèque du sacrifice indépendamment de l'assemblée.

- Si cette *Introduction* parle bien de sacrifice, elle n'affirme

jamais le caractère propitiatoire de la Messe.

- L'article où est traité le Canon de la Messe (appelé *prière eucharistique*) nomme les paroles de la Consécration *récit de l'Institution*, ce qui change leur nature puisqu'elle doivent être des paroles sacramentelles, efficaces, **intimatives**, et non pas un **récit**.

- Le caractère principal de cette *Institutio generalis* est la primauté de l'homme, de l'assemblée, du repas. Le rôle du prêtre en est dénaturé. A maintes reprises, le prêtre est considéré uniquement comme le président d'une assemblée. Elle enseigne qu'il revient au prêtre de réciter les *prières présidentielles*, dont la prière eucharistique fait partie et que ces prières sont adressées à DIEU au nom du peuple saint et des assistants. Le prêtre parle donc au nom du peuple, même dans les paroles de la Consécration.

- Non seulement le Canon, mais même les paroles de la Consécration doivent être prononcées à voix haute, ce que le Concile de Trente a interdit !

- Il n'y est aucunement question de JÉSUS-CHRIST, Prêtre principal, qui agit par le célébrant, prêtre secondaire.

Paul VI a énoncé aussi dans cette *Institutio* qui précède le 'nouveau rit' les principes qu'il a mis en oeuvre dans cette réforme liturgique. Ces principes ne sont pas ceux de la Foi catholique, il y sont étrangers, et parfois contraires, au moins par omission. Voilà pourquoi on peut affirmer en toute certitude que cette réforme n'est pas le fruit de la Foi catholique et devra être totalement supprimée pour laisser toute la place à la Liturgie traditionnelle d'avant 1962, et en particulier au Missel romain dit de S. Pie V, à la Messe tridentine.

**Chers associés, il nous faut donc prier, nous sacrifier (et agir selon notre propre mesure) pour le triomphe du S. Sacrifice de la Messe selon le rit de S. Pie V et l'éradication du 'nouveau rit' de Paul VI.**

*L'explication de l'intention mensuelle qui précède reprend des passages d'un article de M. l'Abbé Belmont 'La réforme liturgique' dans 'BRIMBORIONS, contribution à la vigilance de la Foi'.*

**RÉSOLUTION APOSTOLIQUE**

- Je ferai connaître la doctrine de l'Eglise au sujet du S. Sacrifice de la Messe, renouvellement du Sacrifice du Calvaire sur nos Autels, et le caractère divin et la profondeur qui sont imprégnés dans son rit. J'inviterai mon prochain à assister à la Messe tridentine non célébrée en communion avec Benoît XVI, héritier spirituel de Paul VI.

- Je mettrai en garde mon prochain contre les graves dérives doctrinales du *novus ordo missae* instaurée par Paul VI, en mettant en opposition ce rit et sa doctrine à ceux traditionnels de l'Eglise et en me servant de bonnes études critiques de ce 'nouveau rit'.

*Premier Degré :*  
**OFFRANDE DE LA JOURNÉE**  
 Divin Coeur de JÉSUS, je Vous offre par le COEUR immaculé de MARIE les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée en réparation de mes offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'autel.

Je Vous les offre en particulier **pour le triomphe du S. Sacrifice de la Messe** (selon le rit de S. Pie V) **dans l'Eglise et l'éradication du 'nouveau rit' de Paul VI.**

*Deuxième Degré :*  
**OFFRANDE À MARIE**  
 D'UN PATER ET DE DIX AVE POUR L'INTENTION DU MOIS  
 Pensez, durant cette dizaine, au mystère de l'Agonie de N. S. J. C.  
**Vertu à pratiquer : La réparation pour les péchés commis dans le monde.**

*Troisième Degré :*  
**COMMUNION RÉPARATRICE**  
 OFFERTE AU COEUR DE JÉSUS PAR MARIE  
**INTENTION DU MOIS PROCHAIN (JANVIER 2010)**  
**Pour honorer le SACRÉ-COEUR dans l'Eucharistie**

jamais le caractère propitiatoire de la Messe.

- L'article où est traité le Canon de la Messe (appelé *prière eucharistique*) nomme les paroles de la Consécration *récit de l'Institution*, ce qui change leur nature puisqu'elle doivent être des paroles sacramentelles, efficaces, **intimatives**, et non pas un **récit**.

- Le caractère principal de cette *Institutio generalis* est la primauté de l'homme, de l'assemblée, du repas. Le rôle du prêtre en est dénaturé. A maintes reprises, le prêtre est considéré uniquement comme le président d'une assemblée. Elle enseigne qu'il revient au prêtre de réciter les *prières présidentielles*, dont la prière eucharistique fait partie et que ces prières sont adressées à DIEU au nom du peuple saint et des assistants. Le prêtre parle donc au nom du peuple, même dans les paroles de la Consécration.

- Non seulement le Canon, mais même les paroles de la Consécration doivent être prononcées à voix haute, ce que le Concile de Trente a interdit !

- Il n'y est aucunement question de JÉSUS-CHRIST, Prêtre principal, qui agit par le célébrant, prêtre secondaire.

Paul VI a énoncé aussi dans cette *Institutio* qui précède le 'nouveau rit' les principes qu'il a mis en oeuvre dans cette réforme liturgique. Ces principes ne sont pas ceux de la Foi catholique, il y sont étrangers, et parfois contraires, au moins par omission. Voilà pourquoi on peut affirmer en toute certitude que cette réforme n'est pas le fruit de la Foi catholique et devra être totalement supprimée pour laisser toute la place à la Liturgie traditionnelle d'avant 1962, et en particulier au Missel romain dit de S. Pie V, à la Messe tridentine.

**Chers associés, il nous faut donc prier, nous sacrifier (et agir selon notre propre mesure) pour le triomphe du S. Sacrifice de la Messe selon le rit de S. Pie V et l'éradication du 'nouveau rit' de Paul VI.**

*L'explication de l'intention mensuelle qui précède reprend des passages d'un article de M. l'Abbé Belmont 'La réforme liturgique' dans 'BRIMBORIONS, contribution à la vigilance de la Foi'.*

**RÉSOLUTION APOSTOLIQUE**

- Je ferai connaître la doctrine de l'Eglise au sujet du S. Sacrifice de la Messe, renouvellement du Sacrifice du Calvaire sur nos Autels, et le caractère divin et la profondeur qui sont imprégnés dans son rit. J'inviterai mon prochain à assister à la Messe tridentine non célébrée en communion avec Benoît XVI, héritier spirituel de Paul VI.

- Je mettrai en garde mon prochain contre les graves dérives doctrinales du *novus ordo missae* instaurée par Paul VI, en mettant en opposition ce rit et sa doctrine à ceux traditionnels de l'Eglise et en me servant de bonnes études critiques de ce 'nouveau rit'.

*Premier Degré :*  
**OFFRANDE DE LA JOURNÉE**  
 Divin Coeur de JÉSUS, je Vous offre par le COEUR immaculé de MARIE les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée en réparation de mes offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'autel.

Je Vous les offre en particulier **pour le triomphe du S. Sacrifice de la Messe** (selon le rit de S. Pie V) **dans l'Eglise et l'éradication du 'nouveau rit' de Paul VI.**

*Deuxième Degré :*  
**OFFRANDE À MARIE**  
 D'UN PATER ET DE DIX AVE POUR L'INTENTION DU MOIS  
 Pensez, durant cette dizaine, au mystère de l'Agonie de N. S. J. C.  
**Vertu à pratiquer : La réparation pour les péchés commis dans le monde.**

*Troisième Degré :*  
**COMMUNION RÉPARATRICE**  
 OFFERTE AU COEUR DE JÉSUS PAR MARIE  
**INTENTION DU MOIS PROCHAIN (JANVIER 2010)**  
**Pour honorer le SACRÉ-COEUR dans l'Eucharistie**